



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS



Diplôme Universitaire de Médiateur

Le Diplôme Universitaire de Médiateur

Une formation de référence pour acquérir et exercer la médiation

Le Diplôme Universitaire de Médiateur proposé par l'Ifomene forme chaque année des professionnels issus de secteurs variés à la prévention et à la gestion des conflits.

Ouvert aux juristes comme aux non-juristes, il permet de développer une posture de médiateur, de maîtriser les outils de communication et d'intervenir dans des contextes professionnels diversifiés (entreprise, justice, secteur public...).

La formation s'inscrit dans une logique progressive, articulée en **deux parties complémentaires**.

Une formation en deux étapes complémentaires

1. Acquérir les fondamentaux de la médiation

La première partie du Diplôme Universitaire de Médiateur (DU1) permet d'acquérir les compétences socles nécessaires à la compréhension et à la gestion des situations de conflit :

- Comprendre les mécanismes du conflit
- Installer un cadre de dialogue sécurisé et confidentiel
- Maîtriser les outils d'écoute active et de communication
- Faciliter les échanges entre les parties

Elle permet de développer une première posture professionnelle et d'intervenir en appui ou en co-médiation.

À l'issue de cette première étape, les participants obtiennent :

le certificat "Conseiller les médiations judiciaires et conventionnelles", enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences (RS6354).

Découvrir la 1ère partie du Diplôme Universitaire de Médiateur

2. Conduire des médiations en autonomie

La seconde partie du diplôme permet d'approfondir la pratique et de devenir pleinement opérationnel en tant que médiateur :

- Conduire des médiations judiciaires et conventionnelles
- Gérer des situations complexes et des conflits en organisation

Intégrer les règles éthiques et déontologiques
Développer une approche globale des situations de conflit

Cette formation permet d'intervenir dans des contextes variés (entreprises, secteur public, domaines juridiques, sociaux ou économiques).

À l'issue de cette deuxième étape, les participants obtiennent : le certificat "Conduire des médiations judiciaires et conventionnelles", également enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences (RS6355).

Découvrir la 2^{de} partie du Diplôme Universitaire de Médiateur

Conditions d'accès à la 2ème partie

L'accès à la 2ème partie du Diplôme Universitaire est conditionné par l'obtention du certificat délivré à l'issue de la 1ère partie du DU ou par une formation en médiation d'au moins 40 heures reconnue équivalente par l'Ifomene.

Chaque candidature est étudiée par l'équipe pédagogique.

Une double reconnaissance

Le parcours complet permet d'obtenir :

un Diplôme Universitaire de Médiateur délivré par l'Ifomene
deux certifications professionnelles reconnues par France Compétences (DU1 et DU2)

À qui s'adresse ce diplôme ?

Professionnels confrontés à des situations de conflit
Juristes (avocats, magistrats, notaires...)
RH, managers, dirigeants
Consultants, coaches
Étudiants souhaitant se spécialiser

La formation est accessible à des profils variés et permet d'intégrer la médiation comme métier ou comme compétence transversale.

Pourquoi choisir l'Ifomene ?

Institut de référence en médiation en France
Diplôme reconnu par les acteurs du monde juridique
Pédagogie fondée sur la pratique (cas, mises en situation)
Intervenants experts issus du terrain

L'Ifomene forme chaque année plusieurs centaines de médiateurs en France et à l'international.

Vous ne savez pas par quelle étape commencer ou si vous pouvez accéder directement à la 2ème partie ?

Contactez notre équipe

